

La lettre de la Compagnie des Alpes

Avril 2006 • n°15

Assemblée générale mixte des actionnaires du 23 février 2006

Les actionnaires de la Compagnie des Alpes se sont réunis en Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, le 23 février 2006, au siège social à Boulogne-Billancourt. Avec plus de 100 personnes présentes, et près de 75 % d'actionnaires présents ou représentés, les quorums requis ont été largement dépassés. Les principaux points portaient sur l'approbation des comptes et le renouvellement de délégations accordées au Directoire pour augmenter le capital. Toutes les résolutions recommandées par le Directoire ont été adoptées.

Jean-Pierre Sonois a présenté les comptes de l'exercice qui, pour la première fois, ont aussi été établis aux nouvelles normes comptables, dites normes IFRS. Nous en reprenons ci-après les principales données.

Compte de résultat consolidé

| Chiffres en M€ | Exercice 2004/2005 | Exercice 2003/2004 | Variation |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 375,2 | 372,2 | + 0,8 % |
| Excédent brut d'exploitation | 105,2 | 106,0 | - 0,8 % |
| Résultat d'exploitation opérationnel | 62,7 | 65,2 | - 3,8 % |
| Résultat financier | - 9,4 | - 10,2 | - 7,0 % |
| Résultat net part du Groupe | 27,0 | 29,0 | - 6,9 % |
| Résultat net par action | 4,28 € | 4,64 € | - 7,8 % |
| Dividende par action | 1,70 € | 1,70 € | |

Répartition par activité (exercice 2004-2005)

| Chiffres en M€ | Domaines skiabiles | Parcs de loisirs | Autres | Total CDA |
|---|-----------------------|---------------------|--------|-----------|
| Chiffre d'affaires | 238,0 | 136,6 | 0,6 | 375,2 |
| Excédent brut d'exploitation | 78,6 | 28,5 | - 1,9 | 105,2 |
| Résultat d'exploitation opérationnel | 53,7 | 11,1 | - 2,1 | 62,7 |

Situation financière consolidée

| Chiffres en M€ | Exercice 2004/2005 | Exercice 2003/2004 | Variation |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------|
| Capitaux propres | 345,5 | 324,0 | + 6,6 % |
| Endettement net | 272,4 | 243,5 | + 11,8 % |
| Endettement net/capitaux propres | 0,79 | 0,75 | |



Retrouvez l'ensemble des documents
relatifs à cette Assemblée, ainsi que
le document de référence de l'exercice
sur www.compagniedesalpes.com



Editorial

Chers lecteurs,

Notre diversification avait deux objectifs : réduire les risques inhérents à l'exercice d'un seul métier saisonnier dans trois pays des Alpes du Nord, l'exploitation de domaines skiabiles ; et trouver un relais de croissance externe, dans un métier proche et contre-saisonnier : les parcs de loisirs.

L'exercice 2004-2005, clos le 30 septembre 2005, a permis de vérifier la pertinence de cette stratégie et la complémentarité de nos deux activités. Les parcs de loisirs, grâce à un très bon quatrième trimestre, ont pleinement rempli leur rôle d'amortisseur de risques pour les domaines skiabiles, qui ont enregistré une année médiocre après deux années exceptionnelles. Au total, le chiffre d'affaires de l'exercice a augmenté de 0,8 % et le résultat net a diminué – pour la première fois depuis dix ans – à 27 M€ contre 29 M€ en 2004. À noter tout de même que le résultat net de 2005 inclut 2,3 M€ de charges de restructuration dans l'activité parcs de loisirs.

Ces sujets ont fait l'objet des principales questions à l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 23 février dernier à Boulogne, et dont nous rapportons les principaux éléments dans cette lettre. L'Assemblée a également permis aux actionnaires présents de faire le point sur l'exercice en cours et la stratégie du Groupe.

À l'heure du bouclage de cette lettre, la saison d'hiver est dans sa partie finale et la Compagnie des Alpes prépare activement la saison des parcs. Elle sera notamment marquée par l'ouverture du Bioscope, auquel il faut souhaiter le même succès que le Dolfinarium des Pays-Bas, grande satisfaction de l'été 2005.

Bonne lecture !

Jean-Pierre Sonois
Président du Directoire

Une activité en faible progression pendant l'exercice

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe CDA pour l'exercice clos le 30 septembre 2005 s'établit à 375,2 M€, en progression de + 0,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires réalisé par les domaines skiables (63 % du CA total) diminue de 2,9 % pour s'établir à 238,0 M€, l'apport de Serre-Chevalier 1350 (7,5 M€) étant contre-balançé par la mise en équivalence de Courmayeur et Chamonix (- 17,7 M€), consolidés globalement et proportionnellement en 2003/2004. C'est principalement le calendrier des vacances scolaires de Noël (25 décembre et 1^{er} janvier tombant des samedis) et de printemps (zone de Paris prolongée jusqu'au 8 mai) qui explique ce recul.

Le chiffre d'affaires des parcs de loisirs s'établit à 136,6 M€, en progression de + 7,5 % grâce à l'apport des parcs Planète Sauvage et Mer de Sable. Hors croissance externe, la variation aurait été de + 1,7 %. À noter les bonnes performances du Dolfinarium aux Pays-Bas (+ 8,8 % malgré une fermeture de six mois pour travaux), de la Mer de Sable (+ 11 %) de Musée Grévin (+ 5,6 %) et de France Miniature (+ 5,1 %).

Des résultats de bonne facture

L'Excédent brut d'exploitation atteint 105,2 M€ soit 27,9 % du chiffre d'affaires consolidé : 33 % du CA pour les domaines skiables grâce notamment à la contribution de l'activité foncière ; 20,9 % pour les parcs de loisirs dont l'EBE progresse malgré des frais de restructuration importants (2,3 M€), grâce à une bonne maîtrise des charges d'exploitation courantes et une contribution positive des acquisitions.

Le Résultat d'exploitation opérationnel diminue de 2,5 M€ par rapport à l'exercice 2003-2004, qui avait bénéficié de la plus-value de cession de l'activité Ski Shops. La stabilité des autres postes du compte d'exploitation permet au Résultat net part du groupe d'atteindre 27,0 M€ (7,2 % du CA) soit une diminution limitée à 7 %.

Une structure financière solide

L'effort de désendettement réalisé par le groupe au cours de l'exercice 2003-2004 et le bon niveau d'autofinancement de l'exercice (83 M€ en progression de + 11,3 % par rapport à 2003-2004) permettent à la Compagnie des Alpes de conserver un ratio d'endettement net/fonds propres inférieur à 0,80 malgré un programme d'acquisitions important (Serre-Chevalier, Aletsch-Riederalp, Planète Sauvage et Mer de Sable).

Un dividende maintenu

Malgré la baisse du résultat, considéré comme un accident conjoncturel, et pour marquer sa confiance dans l'avenir du groupe, le Directoire a proposé un maintien du dividende à 1,7 € par action, ce qui équivaut à une distribution d'environ 40 % du résultat net consolidé part du groupe. Ce dividende a été distribué le lendemain de l'Assemblée, ce que n'ont pas manqué d'apprécier les actionnaires présents.

Les perspectives 2005-2006

L'exercice 2005-2006 devrait bénéficier des éléments favorables suivants :

Domaines skiables

- La livraison de près de 4 800 lits dans les stations du groupe devrait soutenir la croissance.
- En janvier 2006, la Compagnie des Alpes a pris le contrôle total de la SEM Serre-Chevalier Ski Développement (CA 2005 : 16 M€ ; 973 000 journées). Des investissements importants (16 M€) ont été réalisés à Serre-Chevalier pendant l'été 2005, qui devraient porter leurs fruits dès cet hiver.

Parcs de loisirs

- Les jours fériés sont beaucoup mieux positionnés qu'en 2005.
- L'année 2006 est riche en nouveautés : ouverture du Bioscope, nouveau spectacle au Parc Astérix (*Les Vikings*), rénovation du Palais des Mirages à Grévin et montée en puissance des acquisitions de 2004-2005.



Entrée du Bioscope à Ungersheim (Haut-Rhin).

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires a augmenté de 12,6 % à périmètre réel et de 8,9 % à périmètre comparable, notamment grâce à une saison prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre au Parc Astérix et à la poursuite des effets bénéfiques en fin de saison d'été de la rénovation du Dolfinarium des Pays-Bas.

Quoi de neuf dans les parcs en 2006 ?

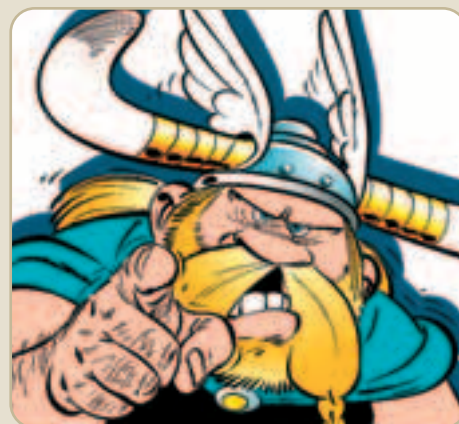
Contre-saison oblige : dans les parcs de loisirs, l'été se gagne en partie l'hiver. Revue des principales nouveautés 2006 :

- **Le Parc Astérix**, premier site de divertissement du Groupe, bénéficie cette année du plus important investissement : 2,3 M€ pour un spectacle viking, plein d'humour et d'effets spéciaux, joué sur un drakkar ambulant de 12 mètres de long sur 7 mètres de haut, en écho au film *Astérix et les Vikings*.
- **Grévin** soigne son attractivité et sa popularité (en 2005, le site a atteint une fréquentation record de 693 000 entrées). En plus des nouveaux personnages de cire qui feront leur apparition durant l'année : Nicolas Sarkozy, Michaël Youn, Jackie Chan, Thierry Lhermitte, Tony Parker, le Palais des Mirages

(un hexagone tapissé de miroirs jouant les illusions d'optique) sera complètement rénové. Un "coût" de jeune de 0,9 M€ !

- **France Miniature** complète son offre de divertissement pour les enfants avec une nouveauté pour les 4-10 ans. *La Ronde des zotos* s'installe en lieu et place du Musée de la Miniature, sur un espace couvert de 900 m² pour un investissement de 500 K€.
- **Bagatelle** inaugure la nouvelle politique du groupe d'échange d'attractions, avec *Ragondingue*, en provenance du site Pleasurewood Hills (Angleterre), pour un investissement plutôt réduit (300 K€).
- **Quant à Pleasurewood Hills**, son attraction majeure est remplacée par un roller coaster de 32 m de haut muni de 3 loopings – de quoi s'offrir quelques sensations ! Hormis cet investissement dans le sensationnel d'un montant de 0,8 M€, le site poursuit son

ancrage au sein de la communauté locale. Longtemps port maritime, Lowestoft a véhiculé nombre d'histoires terrifiantes, que le visiteur pourra découvrir à bord d'un bateau en *3D Tales of the coast*. Autres frissons en perspective...



Nominations

Conseil de surveillance

À la suite du départ de Michel Gonnet, ancien Président du Conseil de surveillance, l'Assemblée générale a ratifié la cooptation de deux nouveaux membres : Dominique Marcel comme nouveau Président du Conseil de surveillance et Francis Szpiner.

Dominique Marcel, 50 ans, inspecteur général des finances, est Directeur finance et stratégie du Groupe Caisse des Dépôts et membre du comité de direction de la Caisse des Dépôts. Il est également membre du Conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), Vice-Président du Conseil de surveillance de Dexia Crédit local et membre du Conseil de surveillance d'Accor.

Francis Szpiner, 52 ans, est avocat au barreau de Paris depuis 1975. Professeur à l'École des hautes études internationales, il a conseillé de nombreux dirigeants de sociétés cotées en matière de gouvernance.

Directoire

Roland Didier, 44 ans, est devenu Directeur Général de Compagnie des Alpes – Domaines skiables en 2004, après avoir dirigé plusieurs domaines skiables depuis son entrée dans le Groupe en 1997. Il remplace au Directoire Jacques François qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Roland Didier,
Directeur Général
de Compagnie des Alpes
– Domaines skiables



Dominique Marcel
Président du Conseil
de surveillance

Toutes les dates d'ouverture

Traditionnellement, c'est à Pâques qu'ouvrent les parcs saisonniers. Cette année, contrairement au calendrier de l'année dernière que nous avons largement commenté, les vacances de printemps coïncident bien avec le retour des beaux jours : elles commencent début avril en France et à l'étranger et Pâques se fête le 16 avril. En toute logique donc, l'ouverture des sites s'échelonne durant la première quinzaine d'avril.

Le Dolfinarium, qui était ouvert à l'année jusqu'en 2004, aura désormais une ouverture plus conforme à sa fréquentation : 8 mois, de février à fin octobre.

Quant au Bioscope, il s'agit de sa toute première saison. Sa date d'ouverture tient compte du calendrier des travaux de réalisation. Au mois de mai est néanmoins prévue une préouverture auprès de publics scolaires... quelques semaines de rodage en perspective pour le produit et les équipes.

Depuis le 18 février :

Dolfinarium Harderwijk

Le 1^{er} avril : France Miniature,
Planète Sauvage
et Pleasurewood Hills

Le 7 avril :

Mini-Châteaux du Val de Loire

Le 8 avril :

Parc Astérix et Mer de Sable

Le 14 avril : Avonturenpark
Hellendoorn et Fort Fun

Le 16 avril : Bagatelle

Le 25 avril : Panorama-park

Le 1^{er} juin : Bioscope

Ouverts toute l'année

Grévin – Aquaparc
Grand Aquarium de Saint-Malo
Aquarium du Val de Loire

À la découverte d'un site du groupe :

Dolfinarium des Pays-Bas : le plus grand parc de mammifères marins d'Europe



dolfinarium

Situé au bord d'un bras de mer, à une heure à l'est d'Amsterdam, le Dolfinarium Harderwijk fait partie du patrimoine hollandais.

Dans ce cadre exceptionnel où l'espace naturel est préservé, dauphins, otaries et morses font la démonstration de leurs étonnantes performances, rivalisant d'agilité et de fantaisie pour séduire les spectateurs. Le Récif des raies est le plus grand bassin de raies du monde, où l'on peut caresser et nourrir ces élégantes créatures des fonds marins.

En 2005, le Dolfinarium Harderwijk a fait peau neuve pour sa 40^e saison : rénovation des bassins, nouveaux équipements de traitement de l'eau, nouveaux espaces d'accueil, cinq nouveaux spectacles – un lourd investissement de 10 M€ qui a nécessité la fermeture du parc pendant plusieurs mois au cours de l'hiver. L'enjeu était de taille : relancer un parc que tout Hollandais qui se respecte doit avoir visité au moins une fois dans sa vie, avec beaucoup de nouveautés et un prix d'entrée plus élevé.

Pari gagné pour cette première année : en six mois, le Dolfinarium a accueilli plus de visiteurs qu'en une année entière en 2004, avec des taux de satisfaction particulièrement encourageants. 2006 devra confirmer cette belle performance pour que l'essai soit transformé.

Repères

- 1965 : ouverture du site
- 2001 : Le Dolfinarium rejoint le Groupe
- 2002 : Prix IAAPA "Best show in the world award"
- Fréquentation moyenne : 800 000 visiteurs par an
- CA 2005 : 15,3 M€
- 50 personnes s'occupent des animaux, dont 2 biologistes et un vétérinaire
- Sur le site, SOS Dolfijn est à la fois un centre de recherche scientifique et un centre d'accueil et de soins pour les animaux marins en détresse

70 animaux marins dont :

- 24 dauphins (la plus grande famille en Europe)
- 23 otaries de trois espèces différentes
- 13 phoques
- 6 morses
- 200 tonnes de poissons consommées par an

Unique en Europe : un concours pour devenir entraîneur de dauphins

De mai à juin, un concours est ouvert aux enfants de 6 à 13 ans. Après plusieurs auditions sélectives, deux jeunes gagnants participent à l'entraînement des dauphins auprès des soigneurs-dresseurs.

Informations pratiques

Site ouvert du 18 février au 31 octobre 2006

Tarifs d'entrée : adultes : 23 € (+ 1 € en juillet et août)
enfants de 3 à 11 ans : 19,5 €

